Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
AU BRESIL

Brasilia, le 10 avril 2017

Conseil consulaire en formation bourses scolaires
13 avril 2017 à 09h30 à l'Ambassade de France

Procès-verbal

Participants:

Membres de droit avec voix délibérative :

M. DE MAISONNEUVE: Président du conseil consulaire par délégation de l'Ambassadeur.
M. NOËL-BOUTON: Conseiller consulaire. Mandat à M. Sublon
M. SUBLON: Conseiller consulaire.
M. DELUCHEY: Conseiller consulaire.

Membres participants avec voix délibérative :

M. BOURDON : Conseiller de coopération et d'action culturelle du poste
Mme JOUBERT : Chef de l'établissement d'enseignement concerné
M. GODENZI : Représentant d'organisation syndicale – SNES
M. DORIS : Représentant d'organisation syndicale – SNUIPP
M. LOUIS: Représentant ADFE
M. DRABBLE : Représentant des associations de Français à l'étranger

Membres à voix consultative :

M. BOUCHARD: Chef de la section consulaire
M. LEMOIGNE: Directeur financier de l'établissement d'enseignement concerné
M. BOURTHOUMIEU : Directeur de l'école primaire de l'établissement d'enseignement concerné
M. DE ROSSELLI: Membre de la communauté française

Ne prenant pas part aux débats :

M. SONGY : Chargé des affaires sociales

Ordre du jour:

- Ouverture de la séance.
- Présentation du conseil consulaire et rappel des principes de fonctionnement et de la composition du conseil.
- Aperçu de la campagne en cours et cadre budgétaire pour la campagne 2017/2018.
- Examen des dossiers individuels.
- Questions diverses.

1. Le conseil consulaire

1.1 Fonctionnement du conseil consulaire

Le président par délégation a, en ouverture, souhaité la bienvenue aux membres présents et rappelé l'organisation de la représentation des Français à l'étranger instituant les conseils consulaires.

De même, le président a fait le point sur la composition générale du conseil concernant le partage des voix délibératives et consultatives et la typologie de ses membres : membres de droit, participant et consultatif.

1.2 Calendrier

Il a été rappelé que le prochain conseil consulaire se tiendrait au cours du dernier trimestre 2017 (prévu entre le 15 octobre et le 15 novembre) à Brasilia en quatre formations : protection et action sociale, bourses scolaires, emploi et formation professionnelle, sécurité.

1.3 Quorum

Pour le présent conseil consulaire en formation bourses scolaires siégeant à Brasilia, le président a vérifié la liste des participants et déclaré le quorum atteint (tous les membres ayant voix délibérative étaient en effet présents).

2. Le conseil consulaire en formation bourses scolaires

2.1 Aperçu de la campagne en cours

M. Bouchard, chef de la section consulaire, a fait le point sur les derniers résultats de la campagne 2016/2017 :

- 10 dossiers (13 enfants) avaient été examinés en seconde commission.
- 3 dossiers avaient été proposés au rejet:
- Aucun dossier n'avait été présenté en période « hors conseil ».
- A ce jour, 37 élèves boursiers, (26 familles) sont scolarisés dans l'établissement.
- 6 élèves boursiers (5 familles), ont bénéficié d'une bourse intégrale sur les frais de scolarité octroyée par l'établissement, leurs parents ayant intégré l'équipe pédagogique.

Toutes les familles concernées ont étés informées des décisions prises.

2.2 Cadre budgétaire pour la campagne 2017/2018

Le chef de la section consulaire a indiqué le montant de l'enveloppe attribuée par l'agence pour ce premier conseil de la campagne 2017/2018 : **280 000 €.**

M. Lemoigne fait remarquer que le taux de chancellerie a connu une évolution très défavorable depuis septembre 2016.

Il a été précisé que l'enveloppe attribuée par l'agence ne permettait pas de couvrir la totalité des besoins exprimés dans les demandes et qu'une régulation serait nécessaire au titre de cette première période. Le montant des besoins du poste s'élevait à 281 296 €.

Le nombre de dossiers à traiter a représenté 40 élèves représentant 29 familles. Les nouvelles demandes correspondaient à 6 élèves (5 familles) et les requêtes pour renouvellement à 34 élèves (24 familles).

2.3 Nouveautés : Modifications réglementaires apportées à l'instruction

2.4 Rappel sur les règles de gestion

M. SUBLON remarque qu'il serait utile de prendre en compte un indicateur officiel (type IPTU) lors de l'estimation du patrimoine immobilier.

2.5 Tarifs Scolaires

A la demande du président, le proviseur a fait un point sur l'augmentation des tarifs scolaires.

Le comité de gestion du Lycée François Mitterrand de Brasilia a adopté le 06/12/2016 le projet de budget de l´année civile 2018 et les nouveaux tarifs de l´année scolaire 2017/2018.

Droits de scolarité

Augmentation de 9% appliquée sur tous les tarifs à compter du 01/09/2017, augmentation légèrement supérieure à l´inflation mais qui prend en compte la suppression du tarif étranger tiers (-500 000 R$ de recettes pour 2018).
Le nouveau tarif mis en place à la rentrée 2016 pour les PS, s´applique cette année à la MS.

Droits de 1ère inscription

Fixés à 4 500 réais pour la rentrée 2017 soit 12,5% d´augmentation.

Droits d´examens

Les dépenses du centre d´examens sont presque en totalité libellées en devises (USD pour le transport et Euros pour les frais de mission). Maintien du tarif pour le brevet (peu de dépenses en devises), de 6% pour les EA et de 8,34% le Baccalauréat.

Assurance scolaire

L´assurance scolaire est souscrite en France auprès de la compagnie CGEA, le tarif est en euros ce qui implique, compte tenu de la forte réévaluation de la monnaie locale une diminution des tarifs en monnaie locale (- 25%).
Pour les élèves de PS et de MS, la cotisation est incluse dans les droits de scolarité annuelle.

Restauration scolaire

Pour le moment il s´agit de tarifs prévisionnels, ils seront confirmés prochainement lors de la signature définitive du contrat mais en principe ils ne devraient pas trop varier (de 10 à 14%).
Pour tous les niveaux les tarifs indiqués sont pour 5 repas hebdomadaires. Les familles de maternelle et de primaire quittant l´établissement avant l´heure du repas ne seront bien entendu pas facturées. L´an dernier nous avions indiqué pour les maternelles le tarif 4 repas, mais il semble préférable d´ouvrir la possibilité de prendre son repas avant de regagner le domicile.

Transport scolaire

Maintien des tarifs 2016/2017. Pas d´augmentation prévue.

Bourse d´entretien

Les manuels scolaires et fournitures sont fournies par le Lycée, cette bourse est donc sans objet.

M. Dominique LOUIS fait remarquer qu'il serait opportun de demander la prise en charge de frais annexes en cours d'année. En effet, pour les lycéens notamment, l'achat de calculette scientifique est très onéreux et les activités parascolaires également.

2.6 Analyse des dossiers et clôture de la séance :

Le président a rappelé le principe de confidentialité absolue des débats et a fait procéder à l'examen, par le conseil, des 29 dossiers (40 enfants). Un avis a été exprimé pour chacun de ces dossiers.

(examen des dossiers)

Le président a remercié les participants à ce premier conseil consulaire en formation bourses scolaires 2017/2018 de leur implication.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 14h30.